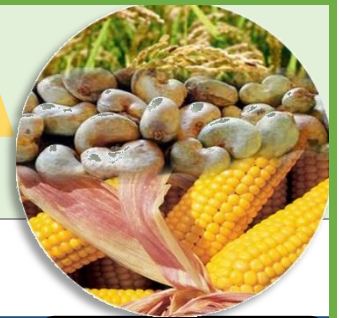




SIM AGUISSA



*Les guinéens et les guinéennes peuvent nourrir la
Guinée*

Point sur la situation alimentaire en Guinée (PSA)

Mensuel d'information sur les prix des produits agricoles

Janv. 2017 N°14

Faits marquants

Le mois de janvier 2017 a été marqué par une hausse de prix de plusieurs céréales locales et du riz importé sur les marchés suivis. Cette hausse de prix des céréales fait suite à l'épuisement des stocks ruraux dans plusieurs zones de production ; le niveau élevé du taux de change des devises face au franc guinéen serait une des causes de l'augmentation du prix du riz importé. Par ailleurs, on a observé une intensification des flux transfrontaliers de maïs de la République du Mali vers la Guinée à cause de la demande accrue des fermiers avicoles guinéens.

Ainsi, sur le marché urbain de **Kankan**, hormis le manioc sec et le mil qui sont restés stables et le sorgho qui a baissé, les autres produits ont connu une augmentation de prix par rapport au mois précédent.

Sur le marché agricole de **Siguiri**, la bonne disponibilité de la banane plantain de Côte d'Ivoire a occasionné une baisse de prix pour ce produit ; le riz net local, le riz étuvé importé et le mil ont connu une stabilité tandis que les autres produits ont varié à la hausse.

Le marché de **Mandiana** a été marqué par une absence du manioc sec et une hausse de prix pour le riz étuvé local, le fonio et l'igname. Par contre une stabilité a été observée pour les autres produits.

A **Kouroussa**, l'évolution des prix a varié entre la hausse et la stabilité ; la hausse a été observée pour le riz étuvé local, le fonio, le manioc sec et le mil à cause de leur offre qui se rétrécit de plus en plus par rapport à la demande ; la stabilité a été enregistrée pour les autres produits sauf pour le sorgho qui a été absent du marché.

Sur le marché de **Kérouané**, le mil et le sorgho ont été absents ; on a constaté une augmentation de prix pour le riz étuvé local et le maïs jaune et une stabilité de prix pour les autres produits par rapport au mois précédent.

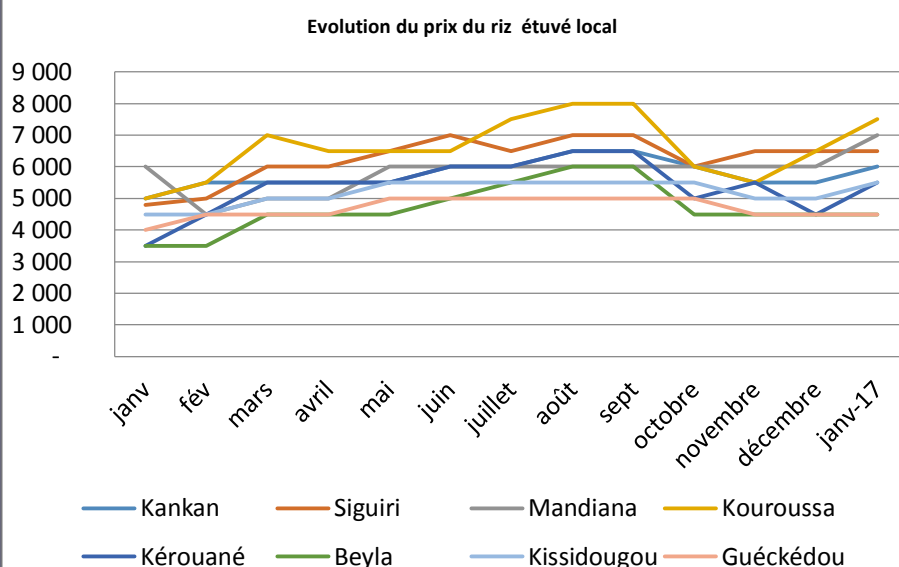
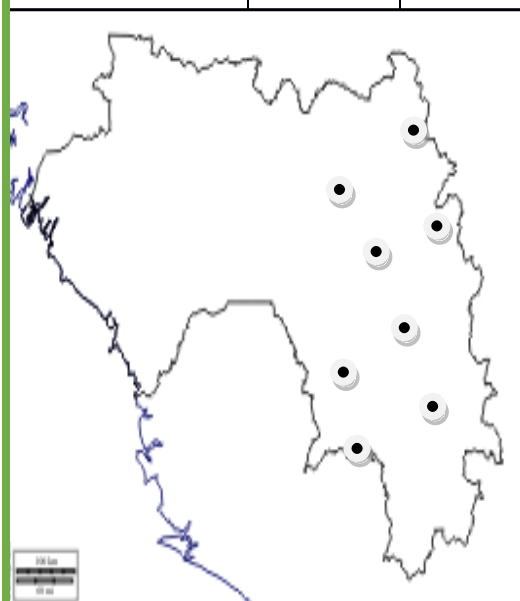
Sur le marché de **Beyla** en région forestière, les augmentations de prix ont concerné le riz étuvé importé, le sorgho et le manioc sec. L'igname et le mil ont été absents ; les autres produits ont connu la stabilité.

A **Kissidougou**, on a enregistré une hausse pour le riz étuvé local, le riz étuvé importé et le sorgho ; l'igname a été absente et les autres produits ont connu la stabilité.

Sur le marché de **Guéckédou**, la même absence a été constatée pour le mil et l'igname. Toutefois, le maïs jaune et la banane plantain ont varié à la hausse ; les autres produits sont restés stables.

Prix aux consommateurs (FG/Kg)

| Produits Marchés | Riz étuvé local | Riz étuvé importé | Fonio | Maïs jaune | Mil | Sorgho | Banane plantain | Igname | Manioc |
|---------------------|-----------------|-------------------|-------|------------|------|--------|-----------------|--------|--------|
| | Kankan | 6000 | 6500 | 7000 | 2500 | 5500 | 2500 | 6000 | 4 400 |
| Siguiri | 6500 | 6000 | 7000 | 2700 | 4500 | 2500 | 5000 | 4600 | 3000 |
| Mandiana | 7000 | 6000 | 8000 | 2000 | 7000 | 2 500 | 7000 | 4700 | 2600 |
| Kouroussa | 7500 | 6000 | 7000 | 3000 | 5500 | - | 7000 | 4500S | 1300 |
| Kérouané | 5500 | 6000 | 5000 | 2500 | - | - | 5000 | 4400 | 1400 |
| Beyla | 4500 | 6500 | 5000 | 2500 | - | 2500 | 4000 | - | 2500 |
| Kissidougou | 5500 | 5600 | 6000 | 2000 | 6000 | 2300 | 4000 | - | 1000 |
| Guéckédou | 4500 | 5200 | 8500 | 4500 | - | 3000 | 4900 | - | 900 |



Différentiels de prix

- Kankan** : baisse de 17% pour le sorgho ; hausse de 9% pour le riz étuvé local, 8% pour le riz étuvé importé et le fonio, 25% pour le maïs jaune, 20% pour la banane plantain, 10% pour l'igname, stabilité pour le manioc sec et le mil. **Comparés à la même période de l'année précédente**, les prix sont à la hausse de 20% pour le riz étuvé local, 17% pour le fonio, 25% pour le maïs jaune et le manioc sec, 20% pour la banane plantain et stabilité pour les autres produits.
- Siguiri** : baisse de 17% pour la banane plantain ; hausse de 20% pour le manioc sec, 9% pour le sorgho, 8% pour le maïs jaune, 7% pour le fonio, 2% pour le fonio et stabilité pour les autres produits. **Comparés à la même période de l'année précédente**, les prix sont à la hausse de 35% pour le riz étuvé local et le maïs jaune, 11% pour la banane plantain, 15% pour l'igname, 12% pour le mil et en baisse de 25% pour le manioc sec, 12% pour le fonio ; stabilité pour le sorgho.
- Mandiana** : hausse de 17% pour le riz étuvé local, 7% pour le fonio et l'igname ; stabilité pour les autres produits. **Comparés à la même période de l'année précédente**, les prix sont à la

hausse de 60% pour le fonio, 67% pour le sorgho, 40% pour la banane plantain, 17% pour l'igname et le riz étuvé local, 8% pour le manioc sec et stabilité pour les autres produits.

- **Kouroussa** : hausse de 15% pour le riz étuvé local, 8% pour le fonio et le mil, 30% pour le manioc sec. **Comparés à la même période de l'année précédente**, les prix sont à la hausse de 50% pour le riz étuvé local, 17% pour le fonio, 40% pour la banane plantain, 12% pour l'igname et en baisse de 21% pour le mil, 13% pour le manioc sec.
- **Kérouané** : hausse de 22% pour le riz étuvé local, 25% pour le maïs jaune stabilité pour les autres produits. **Comparés à la même période de l'année précédente**, les prix sont à la hausse de 57% pour le riz étuvé local, 35% pour le fonio, 25% pour le maïs jaune, 33% pour l'igname, stabilité pour la banane plantain.
- **Beyla** : hausse de 8% pour le riz étuvé importé, 14% pour le sorgho, 9% pour le manioc sec ; stabilité pour les autres produits. **Comparés à la même période de l'année précédente**, les prix sont à la hausse 29% pour le riz étuvé local, 35% pour le fonio, 56% pour le maïs jaune, 67% pour le sorgho et une baisse de 20% pour la banane plantain.
- **Kissidougou** : hausse de 10% pour le riz étuvé local, 4% pour le riz étuvé importé, 15% pour le sorgho et stabilité pour les autres produits. **Comparés à la même période de l'année précédente**, les prix sont à la hausse de 22% pour le riz étuvé local, 30% pour le fonio, 43% pour le maïs jaune et une baisse 20% pour la banane plantain et stabilité pour le manioc sec.
- **Guékédou** : hausse de 12% pour le maïs jaune, 5% pour la banane plantain ; stabilité pour les autres produits. **Comparés à la même période de l'année précédente**, les prix sont à la hausse de 12% pour le riz étuvé local, 6% pour le fonio, 28% pour maïs jaune, 20% pour le sorgho, 48% pour la banane plantain et 12% pour le manioc sec.

Etat de la situation alimentaire

• La région de Kankan

La situation alimentaire est normale en dépit des hausses de prix enregistrées sur les marchés de la région pour quasiment tous les produits alimentaires de base. Elle se traduit par une bonne présence du riz étuvé local, du riz importé et des tubercules, renforcée par la disponibilité des légumineuses (niébé, vouandzou...) et des produits maraichers. En plus, il faut signaler l'amélioration du pouvoir d'achat de bon nombre de ménages suite aux activités d'orpaillage, de maraichage et commerciales du sésame.

Dans les zones rurales en particulier, la situation alimentaire est marquée par une amélioration du pouvoir d'achat de nombreux paysans grâce à la campagne de commercialisation du sésame qui se poursuit et à la vente des récoltes précoces d'anacarde.

• La région forestière

La situation alimentaire est globalement bonne en région forestière malgré les hausses de prix observées pour le riz importé. Elle se caractérise par un bon approvisionnement des marchés en céréales locales et une bonne disponibilité du riz importé. Par ailleurs, l'amélioration de revenus des ménages est soutenue par les activités d'extraction de l'huile de palme et la vente du café.

Informations générales sur les marchés agricoles

Le réseau Afrique Verte International, composé d'Afrique Verte France, d'AMASSA-Afrique Verte Mali, APROSSA-Afrique Verte Burkina, AcSSA-Afrique Verte Niger et AGUISSA-Afrique Verte Guinée, organise le mardi 07 février 2017, la 8ème session ordinaire du conseil d'administration, dans la salle de conférence de **l'Hôtel Terminus** de Niamey au Niger. Sont conviés à cette réunion statutaire, les membres du CA d'AVI et le Chef de file des équipes techniques. Dans la foulée se tiendra le même jour l'assemblée générale ordinaire 2016 de l'organisation qui réunira deux membres du CA par association nationale ainsi que les coordinateurs nationaux. L'une des principales questions à l'ordre du jour de ces rencontres de Niamey est la création d'un secrétariat exécutif d'Afrique Verte International.

Pour les remarques, suggestions et observations, bien vouloir s'adresser au chargé des prix et commercialisation d'AGUISSA à l'adresse suivante : mandjoukourouma10@gmail.com; tel : +224 620 93 28

Une publication d'AGUISSA réalisée par l'appui technique et financier de :

